



Contrat de saillie 2023 pour l'étalon Vertige de Bélébat En IAC

www.ecuriedelaumoy.com

Vendeur :

Gaëtan CHABOTEAU
Écurie de l'Aumoy
72540 EPINEU LE CHEVREUIL
Tél : 06.76.60.67.61



Acheteur :

Je soussigné(e) Mme, Melle, M. _____

Adresse _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Achète une saillie de VERTIGE DE BELEBAT :

Pour la jument : _____

N° SIRE : _____ **Race :** _____

Date de terme ou de poulinage : _____

Prestation pension à partir du : _____

Prestation poulinage (275 € TTC) :

Adresse du centre de mise en place : _____

Conditions de vente

- La réservation de la carte de saillie est effective à compter du retour du présent contrat signé, accompagné d'un chèque de 660 € TTC pour l'achat d'une dose de 8 paillettes et d'un chèque de 125 € TTC correspondant aux frais d'acheminement de la semence si mise en place dans un autre centre technique, les 2 à l'ordre de l'Écurie de l'Aumoy, encaissés dès réception. Les paillettes restantes deviennent propriété de l'acheteur qui peut obtenir des cartes de saillie supplémentaires en cas de besoin après règlement de 200 € TTC l'unité.
- Le certificat de saillie, nécessaire pour la déclaration de naissance, ne sera délivré par le Vendeur qu'après règlement intégral de toutes les sommes dues par l'Acheteur.
- Les Frais de Mise en Place à l'Écurie de l'Aumoy sont de 198€ TTC et facturés dès la 1^{ère} présentation de la jument.
- Le prix de la carte de saillie ne comprend pas les frais de suivi gynécologique, de constats de gestations des ponettes ou juments - Consultez tous nos tarifs sur notre site : www.ecuriedelaumoy.com rubrique « prestations ». L'acheteur accepte que le suivi ovarien soit réalisé par notre vétérinaire : OUI NON
- Les juments présentées à la saillie doivent être accompagnées de leur livret signalétique et être à jour de leurs vaccinations et vermifugations.
- Tarifs de pension Pré : * Ponette ou Jument non suitée : 8.80 € TTC / jour
* Ponette suitée : 11 € TTC / jour
* Jument suitée : 12 € TTC / jour
Tarif de pension Box : 13 € TTC / jour
- **L'Écurie de l'Aumoy se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de mortalité.**
- Fin de saison de monte le 15 Août 2023.

À : _____ Le : _____

Signature de l'acheteur :
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature de l'éta lonnier :


Gaëtan Chaboteau
Ecurie de l'aumoy
ECURIE 06 76 60 67 61
72540 EPINEU LE CHEVREUIL
TVA FR 83 510 604 566